

"Démanteler les barrières"

« Dieu a détruit les murs de séparation » (Éph 2,14 – TOB)



Semaine mondiale pour la Paix en Palestine-Israël

18-24 septembre 2016

#DismantlingBarriers

LIVRET RESSOURCES

Traduction Amis de Sabeel France.

Table des matières

1. Au sujet de la SMPPI 2016: “Démanteler les barrières.”
2. Centres d’intérêt.
 - a- Le Mur de Séparation.
 - b- Les Postes de Contrôle.
 - c- Gaza.
 - d- Les Colonies.
3. Que puis-je faire ?

[Avertissement du traducteur : Pour ouvrir les liens indiqués dans ce document, il peut être nécessaire de se reporter à l’édition anglaise ci-jointe, ou bien de reporter le lien sur l’instrument de recherche, Google ou autres.]

1. La Semaine mondiale pour la Paix en Palestine-Israël de 2016.

Le Forum œcuménique Palestine-Israël (acronyme anglais, PIEF) du Conseil œcuménique des Églises invite les Églises membres, les communautés religieuses et les organisations de la société civile du monde entier à se joindre à cette semaine de sensibilisation et d'action pour mettre fin à l'occupation illégale de la Palestine, et en faveur d'une paix juste pour tous en Palestine et en Israël. Communautés et personnes individuelles, à travers le monde, qui partagent l'espérance de la justice, se réuniront au cours de cette semaine pour des actions pacifiques communes, afin de susciter un courant d'opinion international commun.

Le thème de cette semaine de 2016, à prévoir du 18 au 24 septembre, est : « **Démanteler les barrières.** » La semaine se déroulera comme celle de 2015, avec un intérêt particulier pour les barrières qui séparent populations et familles, en Palestine et Israël. Toutes les communautés, dans le monde étant libres de célébrer la Semaine de la façon qui conviendra le mieux à leur contexte particulier, il est recommandé de mettre l'accent sur les quatre barrières qui sapent tous les efforts pour réaliser une juste paix en Palestine et Israël : le mur de séparation, les postes de contrôle, la situation actuelle dans la Bande de Gaza, et les colonies. Vous trouverez, dans ce *document de ressources*, une brève présentation de ces questions.

Le verset de la Bible choisi pour 2016 est le même que celui de l'année 2015 :

"Dieu a renversé les murs de séparation." (Éphésiens 2, 14)

Comment s'engager ?

En participant à la Semaine mondiale pour la Paix en Palestine-Israël, les Églises du monde adressent un message clair aux dirigeants politiques, aux groupes communautaires, et à leurs propres paroisses en faveur du besoin urgent de la réalisation d'une paix qui mette fin à l'occupation illégale, et qui garantisse aux deux peuples leurs droits légitimes et leur avenir.

Au cours de cette Semaine, les participants organiseront manifestations et activités selon trois axes principaux :

1. **Prier** avec les Églises qui vivent sous l'occupation, à l'aide d'une prière spéciale en provenance de Jérusalem, et avec d'autres ressources liturgiques préparées pour la Semaine.
2. **Former** les participants à reconnaître les actions en faveur de la paix, et les situations sur le terrain qui ne vont pas dans le sens de la paix, notamment tout ce qui se rapporte à la séparation et aux barrières.
3. **Plaider** auprès des chefs politiques afin qu'ils adoptent les politiques œcuméniques préconisées pour la paix dans la justice.

Veillez aussi porter attention à une liste concrète d'actions proposées pour cette SMPPI 2016, en page 9.

Le message central de cette Semaine est que le moment est venu pour les Palestiniens et les Israéliens de partager une juste paix, d'être libres de l'occupation (*de la terre, Ndt.*), de jouir de droits égaux, en vue de la guérison des âmes blessées. Le "Forum œcuménique Palestine-Israël" (PIEF), créé en 2007, est un outil destiné à « assurer et à coordonner les plaidoyers d'Église, existant ou à créer, en faveur de la paix, en cherchant à mettre fin à l'occupation illégale conformément aux résolutions de l'ONU, et à manifester son engagement pour des actions interreligieuses en faveur de la paix et de la justice au bénéfice de tous les peuples de la région. »

Le PIEF travaille à accroître la solidarité entre les Églises et en leur sein, dans leur engagement en faveur de la paix et de la justice pour toutes les communautés qui vivent sous l'occupation. Sa dimension interreligieuse invite les populations d'autres religions au Moyen-Orient et ailleurs à se joindre à la recherche et au combat pour une paix juste et globale.

2a – Le Mur de Séparation.

En novembre 2000, le Premier Ministre israélien Ehud Barak et son gouvernement travailliste ont approuvé la construction de la Barrière de Séparation. Le tracé projeté pour cette Barrière de Séparation, avec l'objectif déclaré d'une séparation physique entre les Israéliens et les Palestiniens de Cisjordanie, était d'une longueur de 712 km.¹ Environ les deux tiers de la Barrière de Séparation ont été complétés par un ensemble de clôtures, de fossés, de fils de fer barbelés, et de murs de béton de plus de huit mètres de haut.

De façon tout à fait significative, le mur ne se construit pas en territoire israélien, ou en suivant la Ligne Verte, frontière internationalement reconnue de l'État d'Israël), mais il se déploie en grande partie en territoire palestinien.² La construction de la Barrière viole le droit international, et cependant la construction se poursuit.³

En 2004, une déclaration du Comité central du Conseil œcuménique des Églises déclarait : " Israël a de sérieux et légitimes soucis de sécurité ". Elle reconnaissait à Israël "le droit et le devoir de protéger sa population contre des attaques et attentats suicides à l'intérieur même de l'État d'Israël ". Mais elle ajoutait, " la construction et l'emplacement de ce mur sont une atteinte grave au droit humanitaire international." La sécurité doit donc être assurée avec des méthodes alternatives, sans pratique de punitions collectives de civils innocents.

Faits principaux :

☒ 8,5 % du territoire de la Cisjordanie se trouvent à l'Ouest du tracé projeté de la Barrière, isolant 27 520 Palestiniens du reste de la Cisjordanie.⁴

- Le tracé de la Barrière de Séparation est deux fois plus long que celui de la Ligne verte (frontière internationalement reconnue d'Israël).⁵
- De plus, 3,4 % du territoire de la Cisjordanie sont complètement ou partiellement encerclés par la Barrière ; ce qui affecte 247 800 Palestiniens.⁶
- La Cour internationale de Justice a établi, en 2004, que la construction de la barrière était illégale, mais depuis la construction a toujours continué.
- Dans certaines de ses parties, la Barrière est constituée d'un mur de béton de plus de huit mètres de hauteur. Ceci représente le double de la hauteur Mur de Berlin.

Lectures supplémentaires :

- Déclaration du COE sur le " Mur dans les Territoires palestiniens occupés, et l'annexion du Territoire palestinien par Israël ", 2004.
- Les conséquences du Mur pour les Israéliens et les Palestiniens, du programme EAPPI.
- L'impact humanitaire de la Barrière, Fiche d'information de l'UNOCHA, juillet 2013.
- Dix ans après l'avis de la Cour internationale de Justice, Rapport UNOCHA, juillet 2014.
- Le dernier clou pour le cercueil de Bethléem, rapport, St Yves, août 2015.
- Des vies déracinées, Équipe œcuménique d'Accompagnement, blog post, août 2015.

1 https://www.ochaopt.org/documents/ocha_opt_barrier_factsheet_july_2013_english.pdf

2 http://www.btselem.org/separation_barrier

3 https://www.ochaopt.org/documents/ocha_opt_10_years_barrier_report_english.pdf

4 http://www.btselem.org/separation_barrier/statistics

5 <http://caabu.org/sites/default/files/resources/israeli-Wall-2015%20update.pdf>

6 http://www.btselem.org/separation_barrier/statistics

2b – Les Postes de contrôle.

Le système des postes de contrôle est une caractéristique systémique de l'occupation israélienne depuis la seconde Intifada commencée en 2000. Des centaines d'obstacles (*disposés sur les routes, Ndt.*) et une centaine de postes de contrôle séparés réduisent les déplacements des Palestiniens en Cisjordanie. Cela peut aller de vastes installations de contrôle, comme celles qui séparent Bethléem (Poste de contrôle 300 / Poste de contrôle de Gilo) et Ramallah (Poste de contrôle de Qalandiya) de Jérusalem, dotées de dizaines de personnels israéliens de sécurité, à des tas de terre et des blocs de béton gérés par quelques soldats à l'extérieur de villages palestiniens reculés.

Le Bureau de Coordination des Affaires humanitaires (acronyme anglais, UNOCHA – un service de l'ONU) caractérise la réduction des déplacements provoquée par ces Postes de Contrôle comme "un des facteurs clés de la vulnérabilité humanitaire dans les Territoires palestiniens occupés."⁷ Les ONG contrôlant les postes de contrôle, des EAPPI (Volontaires du Programme œcuménique d'Accompagnement en Palestine et Israël) aux membres de Machsom Watch (organisation féminine pacifique israélienne), rapportent une gestion arbitraire des autorisations de passage et un comportement abusif à l'égard des Palestiniens dans les postes de contrôle.⁸ Ces derniers restreignent la liberté de mouvement des Palestiniens ; ils entravent l'accès aux Services essentiels ; ils étranglent les échanges économiques et privent des milliers de Palestiniens de l'accès à leurs propres terres de culture agricole.

Faits principaux.⁹

- L'UNOCHA a fait état de 500 entraves à la circulation en Cisjordanie en 2014, y compris 95 postes de contrôle.
- 150 villages palestiniens se voient refuser ou restreindre l'accès à leurs propres terres de culture agricole.

Lectures supplémentaires.

- Rapport de l'UNOCHA sur les déplacements et les passages, 2012.
- Machsom Watch.
- Guide pour un poste de contrôle en Cisjordanie, BBC.
- Blog sur le Poste de Contrôle de Bethléem, EAPPI.
- "Sécurité ou contrôle ?" - Blog expliquant le système des postes de contrôle, EAPPI.
- "Les postes de contrôle israéliens", Al Jazeera.

⁷ https://www.ochaopt.org/documents/ocha_opt_movement_and_access_report_september_2012_english.pdf, p.3

⁸ <http://www.en.machsomwatch.org/Checkpoints.html>;
http://eappi.org/en/resources/factsheets/bethlehem-checkpoint-may-2014/at_download/file

⁹ https://www.ochaopt.org/documents/ocha_opt_movement_and_access_report_september_2012_english.pdf

2c – Gaza.

En 2005, le gouvernement israélien, dirigé par le Premier Ministre Ariel Sharon, a retiré ses colonies de la Bande de Gaza, et a institué un blocus du territoire qui se trouve presque entièrement coupé du reste de la Palestine et du monde extérieur. Voyager entre la Bande Gaza et la Cisjordanie est pratiquement interdit.¹⁰ Le blocus établit une barrière entre les 1.800.000 Palestiniens de la Bande de Gaza et le monde extérieur.

L'escalade des opérations militaires sur Gaza perpétue seulement le cycle mortel de la violence, alimentant les feux de la diabolisation et de la division, et diminuant encore la vision de deux peuples vivant côte à côte dans une coexistence pacifique. Le coût humain des opérations militaires s'est accru, tout comme l'importance du blocus. Depuis 2014, l'UNOCHA a déclaré la zone de Gaza en situation d'urgence humanitaire, alors que la population de Gaza se trouve dans une grande détresse résultant du blocus qui a paralysé l'économie. La situation continue de se détériorer, et les Nations-Unies ont publié, l'année dernière, un rapport selon lequel la Bande de Gaza deviendra totalement inhabitable en 2020.¹¹

Faits principaux.

- 80 % de la population de la Bande de Gaza ont besoin de l'aide internationale.
- A Gaza, 500.000 Palestiniens ont été chassés de chez eux (*déplacés*) au cours de la guerre de 2014 ; 18.000 maisons ont été détruites ; 100.000 habitants restent encore déplacés.¹²
- 106.000 Palestiniens de Gaza sont sans logis.
- La Bande de Gaza a un taux de chômage de 40 % (67 % chez les jeunes). Les exportations¹³ sont réduites à 3 % de ce qu'elles étaient en 2005.

Lectures supplémentaires.

- Déclaration du COE à propos de Gaza, en 2014.
- Appel des responsables des Églises de Jérusalem pour mettre fin au siège de Gaza, 2008.
- "La façon dont nous avons combattu ", base de données de l'organisation " Rompre le silence " avec des témoignages de soldats israéliens ayant participé à la guerre de 2014 à Gaza.
- "Les Enfants de Gaza", reportage photos, du journal *The Guardian*.
- "Gaza, toujours en ruines", Al Jazeera.
- "Pourquoi Israël et les Palestiniens se battent-ils pour Gaza", BBC.

10 http://www.btselem.org/freedom_of_movement

11 http://unctad.org/meetings/en/SessionalDocuments/tdb62d3_en.pdf

12 <http://www.ochaopt.org/content.aspx?id=1010361>

13 <https://www.oxfam.org/en/emergencies/crisis-gaza>

2d – Les Colonies.

En 1967, Israël a occupé Jérusalem-Est, la Cisjordanie, Gaza, les Hauteurs du Golan et la Péninsule du Sinaï. La construction des colonies s'en suivit rapidement, bien que des extensions en territoires occupés soient illégales selon le droit international. Depuis, Israël s'est retiré du Sinaï, de la plus grande partie du Golan, et a supprimé ses colonies à Gaza. Toutefois, les colonies à Jérusalem-Est et en Cisjordanie se développent année après année.

Des centaines de milliers d'Israéliens vivent maintenant sur un territoire internationalement considéré comme appartenant aux Palestiniens. Leur nombre augmente, année après année ; ils y sont encouragés par les subventions que leur accorde le gouvernement israélien. Alors que les colonies s'étendent, l'accès des Palestiniens à la terre et aux ressources représentant leurs moyens d'existence se réduit ; et l'appareil militaire qui soutient le système des colonies s'accroît toujours davantage, augmentant toujours plus sa pression sur la vie des Palestiniens.

Une Déclaration du Comité central du Conseil œcuménique des Églises, en 2009, au sujet des colonies dans les Territoires palestiniens occupés, stipule que " la colonisation continue de la terre, au-delà des frontières d'Israël internationalement reconnues (les frontières de la Ligne verte, de 1949) est presque universellement rejetée, et a rencontré une méfiance généralisée, parce qu'elle est illégale, injuste, incompatible avec la paix, et à l'opposé des intérêts légitimes de l'État d'Israël. " Le Comité central du COE a déclaré ensuite que les colonies " rendent plus fragiles et virtuellement impossibles les efforts de paix réalisés par la communauté internationale. "

Faits principaux.

- Il a été estimé que 547.000 colons vivaient en Cisjordanie et à Jérusalem-Est, à la fin de 2013. Leur population s'accroissait rapidement à un rythme de 4,4 %. ¹⁴
- Les implantations israéliennes recouvrent plus de 42,9 % de la Cisjordanie. ¹⁵
- L'OMS (Organisation mondiale de la Santé) recommande que chaque être humain ait la possibilité de consommer un minimum de 100 litres d'eau par jour. Les Palestiniens en consomment en moyenne 73 litres, tandis que les colons israéliens en consomment 369 litres. ¹⁶

Lectures supplémentaires :

- Déclaration du COE sur les colonies israéliennes dans les Territoires palestiniens occupés, en 2009.
- Rapport *By Hook & By Crook* (i.e. coûte que coûte, de gré ou de force, par tous les moyens. Ndt.) , sur la Politique de Colonisation du gouvernement israélien, pour Bet'Selem, ONG israélienne.
- Différenciation de l'Union européenne et Colonies israéliennes, rapport du Conseil européen des Relations étrangères sur la politique de l'Union européenne au sujet des colonies israéliennes.
- "Observatoire des Colonies" - Ensemble de ressources élaborées par l'Organisation de paix israélienne " La Paix Maintenant ".

¹⁴ <http://www.btselem.org/settlements/statistics>

¹⁵ http://www.btselem.org/sites/default/files2/201007_by_hook_and_by_crook_eng.pdf, p. 11

¹⁶ <http://imeu.org/article/water-consumption-israeli-settlers-vs.-palestinians-in-the-occupied-palestine>

3. Que faire ?

Il y a de nombreuses façons de vivre la Semaine mondiale pour la Paix en Palestine-Israël d'une manière créative pour chacun des groupes. À chaque situation correspond quelque chose de plus opportun. Aucune idée n'est trop grande ou trop modeste. Il faut surtout avoir le souci de veiller à l'équilibre entre les trois composantes de cette semaine :

- La prière.
- La Formation.
- Le Plaidoyer.

Voici quelques propositions pratiques pour 2016, pour vous et pour votre groupe :

■ Priez pour le renversement des barrières ; pour que Palestiniens et Israéliens partagent une juste paix, pour l'égalité des droits, pour la libération de l'occupation, et pour la guérison des âmes blessées.

■ Interpelez vos communautés ou églises locales en leur proposant de brèves prières pour la SMPPI 2016. Demandez à vos pasteurs ou responsables religieux d'inclure quelques-unes de ces prières au cours des célébrations de cette semaine, ou à d'autres occasions dans l'année.

■ Organisez un " Petit-déjeuner SMPPI ", pour discuter des barrières qui privent la Palestine et Israël de la paix, peut-être juste avant ou après le moment de la célébration (ou du culte) de votre communauté. Si vous souhaitez un film court pour lancer le débat, une des options pourrait être un film réalisé sur la Barrière de Séparation par un Accompagnateur œcuménique (EAPPI) pour la Semaine mondiale pour la Paix de 2015, accessible sur : <https://youtu.be/8nrFylFib7Q> ; ou un autre film réalisé par le Centre Inter-Églises de Jérusalem, accessible sur : <https://youtu.be/4GcbdDHZA1U>.

Si vous désirez un document plus long, on peut vous conseiller le film " Budrus " (*Ndt. VO en anglais*). Informez vos amis, votre famille, vos compagnons de travail.

■ Invitez un témoin oculaire à venir vous parler ! Beaucoup de pays sont pourvus d'un coordinateur du Programme œcuménique d'Accompagnement en Palestine-Israël (acronyme anglais, EAPPI). Écrivez-lui, et voyez si l'un des précédents Accompagnateurs œcuméniques (EA) pourrait venir vous parler de son expérience en Palestine-Israël. (Ndt. Pour la France, s'adresser au Défap, qui coordonne l'envoi des volontaires EAPPI français).

■ Informez-vous davantage grâce aux partenaires qui sont sur place ! Tenez-vous à jour en suivant, entre autres, les nouvelles diffusées par Kairos Palestine, EAPPI, Rompre le Silence (*Breaking the Silence*, en anglais), Rabbins pour les Droits humains (ou *Rabbis for Human Rights*) et *Machsom Watch*. Il y a de nombreuses voix, en Palestine et en Israël, qui appellent à en finir avec l'occupation, qui appellent à une juste paix entre chrétiens, musulmans et juifs dans la région.

■ Recherchez s'il n'y a pas un journal local qui soit prêt à couvrir localement votre Semaine mondiale pour la Paix en Palestine-Israël (SMPPI), et s'il n'aurait pas envie d'écrire quelque chose sur les questions que soulève la SMPPI sur le démantèlement des barrières en Palestine et Israël.

■ Téléchargez, imprimez, diffusez l'exposition de photos sur le thème " *Démanteler les Barrières* ", réalisée pour la SMPPI 2016, accessible sur le site Web du Conseil œcuménique des Églises.

[<http://pief.oikoumene.org/en/world-week-for-peace>], à partir de mai 2016.

Si vous cherchez une inspiration venue d'ailleurs dans le monde, assurez-vous de visiter le site Web du Conseil œcuménique des Églises pour avoir une liste de manifestations qui se sont déroulées pendant la SMPPI :

<http://pief.oikoumene.org/en/world-week-for-peace/events-from-previous-years>